

souverainement défectueux. Il faut revenir au commentaire des Saintes Ecritures. Là, en effet, la parole de Dieu est vivante, elle tombe sous les sens, on la voit, on l'entend, on la touche, elle nous saisit tout entier. " C'est, dit Léon XIII, cette vertu propre et singulière des Ecritures provenant du souffle divin de l'esprit, qui donne l'autorité à l'orateur sacré, inspire la liberté apostolique de sa parole et rend son éloquence nerveuse et entraînante. Celui, en effet, qui porte dans ses discours l'esprit et la force de la parole divine, celui-là " ne parle pas seulement en discours ", *non fuit ad vos in sermone tantum* (I Thess. I, 5) " mais en puissance par l'Esprit-Saint et en toute plénitude ", *sed in virtute in Spiritu sancto et in plenitudine multa* (Ibid.). Aussi doivent-ils être regardés comme des inconsiderés et agissant à rebours de ce qui convient, les prédicateurs qui, ayant à parler de la religion et des préceptes divins, n'apportent presque rien que les paroles de la prudence et de la science humaine; et s'appuient sur leurs arguments plus que sur les arguments divins. En effet, quelque brillante que soit l'éloquence de tels orateurs, elle est nécessairement froide et languissante, étant privée de cette puissance que possède la parole divine . "

Nous demandons à nos confrères de l'Union Apostolique de nous lire attentivement. De telles discussions ne doivent pas être sans fruit. Trouveront-ils peut-être qu'il y a beaucoup de vérité dans ce que nous venons de dire ? Jamais il n'a été plus nécessaire d'élever le niveau de l'enseignement chrétien, d'entrer et de faire entrer les fidèles dans le cœur de la doctrine chrétienne, de travailler et d'étudier soi-même beaucoup à cet effet, et de revenir, pour donner à notre parole plus de force, plus de vie et plus de charme, au commentaire des Saintes Ecritures, à la méthode des Pères qui est la méthode divine. Un professeur d'instruction religieuse ne devrait pas se détacher de l'étude des commentaires des Pères et de la lecture de la Bible et, si l'on entendait de la sorte l'enseignement religieux, les six jours de la semaine ne devraient pas être trop longs à un curé pour la préparation d'un bon prône (1).

L'histoire d'une créole

En 1770, naissait à la Martinique, une créole du nom de Aimée Dubuc de Rivery, parente de l'impératrice Joséphine, épouse de

(1) Etudes ecclésiastiques.